



Paris, le 1 février 2024

**Monsieur Olivier Andries**

*Directeur Général Safran*

**Monsieur Ross McInnes**

*Président du Conseil d'Administration*

**Monsieur Stéphane Dubois**

*Directeur des Ressources Humaines Groupe*

Les Négociations Annuelles Obligatoires ont commencé dans l'ensemble des sociétés du groupe. Alors que Safran s'apprête à publier de bons résultats, la performance financière ne doit pas se faire au détriment du niveau de vie et des salaires.

À ce titre, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO vous rappelle que le retour à bonne fortune faisait partie de l'accord de transformation d'activité signé en 2020. A ce jour, nous constatons que ce retour profite essentiellement aux actionnaires. Alors qu'ils sont le fruit du travail de tous les salariés, les bénéfices ne se retrouvent pas dans les propositions salariales 2024.

L'intersyndicale vous demande donc une réunion de partage sur le sujet, afin de revoir le cadrage NAO et pour discuter des modalités d'application. Il convient de suspendre les négociations sociétés dans cette perspective.

Après 3 années de programmes salariaux inférieurs à l'inflation, nous tenons à préciser que des propositions finales qui seraient en deçà des mesures 2023, seraient rejetées par l'ensemble de nos négociateurs. Le groupe a tous les moyens pour appliquer un programme salarial à la hauteur et doit permettre enfin, un juste retour à bonne fortune pour tous.

L'intersyndicale demande également à ce que les engagements pris concernant l'absence d'impact de la Nouvelle Convention Collective sur la politique salariale soient respectés. Pour cela nous revendiquons que les revalorisations salariales liées aux minima conventionnels 2024 soient appliquées avant la politique NAO.

Dans l'état actuel du cadrage groupe et de l'avancement des négociations sociétés, l'intersyndicale CFDT, CFE-CGC, CGT et FO appellera l'ensemble des salariés du groupe Safran à se mobiliser pour leur salaire le mercredi 14 février 2024.

L'intersyndicale, se tient à votre disposition afin de trouver une issue favorable pour apaiser cette colère, préjudiciable à l'image et au dialogue social du groupe.

**Pour CFDT**

Anne Claude VITALI  
Ludovic PFIRSCH  
Jean Yves BAUDE  
Jean Claude SEGUIN

**Pour CFE-CGC**

Patrick POTACSEK  
Daniel VERDY  
Éric DURAND  
Didier JOUANCHICOT

**Pour CGT**

Gérard MONTUELLE  
Fabien MARUEJOULS  
Jean-François BEQUET  
Stéphane ECOUTIN

**Pour FO**

Daniel BARBEROT  
David DIJOUX  
Julien LE PAPE  
Julien GRÉAU